

JEUDI 17 JUILLET 2025 - 13:00

N° Client 3388299 N° Commande 2239914

PLEIN TARIF 25.00 EUR

PRÉPAREZ VOTRE VISITE EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION PSG

PREPARE YOUR VISIT BY DOWNLOADING THE PSG APPLICATION



COMMENT UTILISER VOTRE @-TICKET?

HOW TO USE YOUR @-TICKET?



IMPRIMEZ ce document et CONSERVEZ-LE dans son intégralité. Print this document and keep it safe.



RENDEZ-VOUS à l'entrée Conciergerie du Parc des Princes (entre les portes L et M). Go to the Conciergerie du Parc des Princes entrance (beween gates L and M).



SCANNEZ l'un des code-barres par un agent de sécurité à l'entrée du stade. Scan the bar code at the designated gate.

Dispositions applicables au porteur du billet (le « Porteur ») :

L'acquisition et/ou l'utilisation de ce billet emporte adhésion sans réserve aux Conditions Générales de Vente des Visites du Parc des Princes (ci-après les « CGV ») consultables sur le site http://stadiumtour.psg.fr/fr, au Règlement Intérieur du stade qui est affiché aux entrées et à l'intérieur du stade. Les CGV prévalent sur toutes autres dispositions. L'accès au stade est interdit aux personnes ayant un comportement violent, injurieux, provocant ou plus généralement contraire aux dispositions du Règlement Intérieur du stade ou des CGV, ainsi qu'à toute personne en état d'ébriété ou sous l'influence de produits stupéfiants, sans préjudice de toutes poursuites. Aux entrées du stade, le Porteur accepte de se soumettre aux contrôles sanitaires ou d'hygiène requis par les autorités compétentes dans le respect des mesures légales et réglementaires, aux ations de sécurité, aux contrôles d'identité et à l'inspection visuelle de ses bagages à main effectuées par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de l'organisateur. A défaut, il pourra se voir refuser l'accès Il pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur, les objets interdits seront consignés, saisis ou refusés, étant précisé que la SESE pourra refuser tout objet en consigne. L'entrée au stade pour la Visite ne sera plus possible 15 minutes après l'heure prévue figurant sur le présent billet et toute sortie du stade est définitive. Il est interdit d'utiliser, de revendre ou d'échanger le billet à des fins promotionnelles ou commerciales. Tout Porteur qui ne se conformerait pas au Règlement Intérieur et/ou aux CGV pourra se voir refuser l'entrée du stade ou s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet. A l'intérieur du stade, le Porteur doit conserver en toutes circonstances son billet. Le Porteur s'engage à respecter toute consigne qui lui serait signalée par le personnel sur place et à adopter un comportement responsable et vigilant aussi bien vis-à-vis des personnes que des biens présents sur place. Le Porteur s'engage à respecter le parcours de la Visite, à ne pas accéder/tenter d'accéder à des espaces réservés, ou qui plus généralement, ne seraient pas compris dans la Visite. Particulièrement, le Porteur s'engage à ne pas accéder/tenter d'accéder à la pelouse du Parc des Princes, dont l'accès est rigoureusement interdit. Le Porteur s'engage à adopter une attitude et un comportement qui ne soit pas de nature à nuire au bon déroulement de la Visite ou à porter préjudice aux autres Porteurs. Il s'engage par ailleurs à porter une tenue correcte et adaptée aux Visites. Le billet ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu. Le billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré v compris en cas de perte ou de vol. Tout Porteur assistant à une Visite du stade consent et accorde gratuitement à la SESE le droit de capter, d'utiliser et de reproduire son image et sa voix sur tout support connu ou à venir en relation avec les Visites et/ou la promotion du stade, de la SESE et/ou de ses partenaires, tel que les photographies, les retransmissions en direct sur écrans géants, les retransmissions télévisées en direct ou en différé, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores, pour le monde entier, pour la durée légale de protection des droits d'auteur. Le Porteur est informé que, pour sa sécurité, le stade peut être équipé d'un système de vidéoprotection placé sous le contrôle d'Officiers de Police Judiciaire et susceptible d'être utilisé notamment en cas de poursuites judiciaires. Un droit d'accès est prévu conformément aux dispositions de l'article L253-5 du Code de la Sécurité intérieure

SCANNEZ MOI

SCAN HERE



111642510100013919